

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 janvier 2014



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : M. DESEILLE (pouvoir Mme JUBAN) - M. MASSON (pouvoir M. DEVALEE) - M. DUPIRE (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. BERTELOOT (pouvoir M. MILLOT) - M. IZIMER (pouvoir M. EL HASSOUNI) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

**Membres absents** : Mme GAUTHIE

## OBJET DE LA DELIBERATION

### **Journée franco-allemande - Participation de la Ville - Demande de subvention à l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse**

Madame Biot au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'action internationale de Dijon entend développer le potentiel de la Ville en matière d'attractivité et renforcer son positionnement international afin de faire connaître et partager ses savoir-faire en France, en Europe et dans le monde.

A l'occasion du 40ème anniversaire du traité de l'Élysée, le 22 janvier a été déclaré Journée franco-allemande et destiné à la mise en valeur des actions visant au rapprochement de la jeunesse des deux pays.

Ainsi, dans tous les établissements d'enseignement français et allemands, la Journée franco-allemande est dédiée à la présentation des relations bilatérales, à la promotion de la langue du partenaire, à

l'information sur les programmes d'échanges et de rencontres, ainsi qu'aux possibilités de mener des études et d'exercer un emploi dans le pays partenaire.

La Ville participe chaque année à l'organisation de cet événement. Pour l'édition 2014, en concertation avec l'Académie de Dijon et la Maison de Rhénanie-Palatinat, plusieurs initiatives seront proposées à Dijon : interventions d'étudiants allemands dans les écoles élémentaires, parcours sur le patrimoine franco-allemand dans la ville pour les collégiens, concours vidéo destiné aux lycéens, etc.

Pour son organisation, la Ville est susceptible de bénéficier du soutien financier de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter, au taux maximum, la subvention de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse susceptible d'être accordée à la Ville pour le financement de la Journée franco-allemande ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**